

NOM : Prénom : Sexe :

Adresse : N° Licence :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : / / Email :

Tél domicile : Tél portable :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT

NOM - Prénom : Téléphone :

ADHÉSION ANNÉE (La cotisation comprend la licence FSGT, l'assurance individuelle et l'adhésion au club)

- Adulte (né en 2008 et avant) : 95 €
- Jeune (né entre 2009 et 2015) : 75 €
- Enfant (né entre 2016 et 2019) : 60 € + 85 € pour le parent accompagnateur (soit au total **145 €**)

Les enfants de moins de 11 ans sont impérativement accompagnés d'un parent adhérent qui participe à la séance.

Pass Sport acceptés ; Dispositif Coup D'pouce accessible aux jeunes Lissois (voir site www.ville-lisses.fr)

RÉDUCTION « FAMILLE » : -10 % sur le total à partir de 3 personnes ou plus inscrites de la même famille

Le matériel d'escalade est prêté par le club. **L'achat de chaussons d'escalade est recommandé.**

ADHÉSION TEMPORAIRE :

- 4 mois : 55 € pour un adulte et 35 € pour un jeune ou un enfant
- 1 à 3 jours : 5 €

ASSURANCE

- ☐ J'ai pris connaissance des garanties de l'assurance individuelle incluse dans la cotisation et détaillées dans la notice.

DROIT À L'IMAGE

J'autorise DAHU 91 à diffuser les photographies ou vidéos prises lors des activités pour la communication et la promotion de l'association dans un but non lucratif. Dans le cas contraire, cocher la case : non je n'autorise pas ☐

INSCRIPTION : PIÈCES À FOURNIR (à remettre lors des séances) **et PAIEMENT**

- Cette fiche d'inscription dûment remplie et **signée en bas**
- + 1 photo d'identité (noter le nom au dos de la photo) **en cas de nouvelle adhésion**
- + l'attestation sur l'honneur (suite au questionnaire de santé)
- le certificat médical au verso de cette feuille, si pratique de l'alpinisme
- + **virement* (en respectant l'intitulé indiqué au verso de cette feuille)**

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), Mr – Mme responsable légal de l'enfant autorise le responsable de la séance à prendre les décisions adéquates en cas d'accident. De plus, j'autorise le transport de mon enfant lors d'une sortie extérieure.

Fait à le :

Signature :

*VIREMENT

Personnaliser le virement en indiquant : «référence donnée par l'animateur + nom de l'adhérent ou des adhérents »

IBAN : FR76 3000 4016 6000 0016 4170 740

INFORMATION ET COMMUNICATION

Nous recevons régulièrement des informations de la FSGT (notre fédération sportive) ou d'autres clubs, à propos de séjours, manifestations, compétitions, formations ... Etes-vous intéressé(e) pour recevoir ces informations par mail ?	<i>oui</i>	☐
	<i>non</i>	☐

CERTIFICAT MEDICAL **OBLIGATOIRE POUR LA PRATIQUE DE L'ALPINISME** (à renouveler chaque année)

Réglementation : Arrêté du 24/07/2017

Je soussigné, Docteur certifie que

NOMPrénom

ne présente, à ce jour, aucune contre-indication à la pratique de la discipline sportive à contraintes particulières suivante :

Alpinisme au delà de 2500 mètres d'altitude ☐

*Pour la pratique de l'**alpinisme** au-dessus de 2500 mètres d'altitude :*

- une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire ;*
- la présence d'antécédents ou de facteurs de risques de pathologie liées à l'hypoxie d'altitude justifie la réalisation d'une consultation spécialisée ou de médecine de montagne – cf arrêté du 24 juillet 2017 pris en application de l'article L. 231-2-3 du code du sport.*

Fait le à

Cachet et signature du médecin